

PARTAGEONS LES VALEURS DE NOTRE ACTION

2013
GUIDE DE L'ACTIONNAIRE

Technip
take it further.



SOMMAIRE

- 03 Message du Président-Directeur Général
- 04 Un acteur mondial
- 06 Gouvernance

- 08 NOS VALEURS AU CŒUR DE NOTRE ACTION**
- 10 Notre philosophie
- 12 L'enjeu du développement durable

- 16 DES POSITIONS DE PREMIER PLAN DANS NOS 3 ACTIVITÉS**
 - Subsea
 - Offshore
 - Onshore
- 24 2012, une année conforme à nos objectifs
- 26 2013, une année de croissance de notre activité

- 28 PRENDRE PART A TECHNIP**
- 30 Technip en action
- 34 Un point sur la fiscalité
- 36 Devenir actionnaire
- 38 Maintenir le contact
- 40 Partager des moments privilégiés
- 42 L'Assemblée Générale 2012, un temps fort

- 44 Lexique
- 46 Votre agenda 2013



THIERRY PILENKO
Président-Directeur Général

CHER ACTIONNAIRE

2012 a été pour Technip une année de croissance, riche en développements et en projets qui vous seront détaillés tout au long de ce guide que je suis heureux de vous adresser. Preuve de la relation de proximité que nous avons à cœur d'établir avec vous, l'objectif premier de ce guide est de vous présenter Technip à travers ses activités, ses performances, ses initiatives en matière de développement durable mais également sa politique actionnariale que nous désirons développer en 2013.

Nous avons achevé et remporté en 2012 de nombreux projets qui témoignent de notre volonté d'offrir à nos clients un partenariat de long terme basé sur des solutions technologiques différenciatrices et des équipes dédiées.

Afin de soutenir notre croissance, nous avons investi dans des talents à travers le monde - atteignant en fin d'année 36 500 collaborateurs - mais également dans de nouveaux actifs, tout en réalisant des acquisitions et des alliances stratégiques.

Deux opérations clés ont été réalisées cette année. Premièrement, nous avons procédé à l'acquisition de Stone & Webster process technologies, pour fournir à nos clients la meilleure gamme de technologies pour des applications dans l'aval.

Deuxièmement, nous avons signé une alliance stratégique avec Heerema Marine Contractors afin de répondre aux besoins de nos clients dans le cadre des développements sous-marins ultra profonds.

Technip a su maintenir le cap en 2012 avec des résultats financiers en ligne avec nos objectifs annoncés dont un chiffre d'affaires de 8,2 milliards d'euros, en hausse de 20 %.

En dépit d'un environnement économique difficile, Technip a su maintenir le cap en 2012 avec des résultats financiers en ligne avec nos objectifs annoncés, dont un chiffre d'affaires de 8,2 milliards d'euros, en hausse de 20 % et un résultat net de 540 millions d'euros.

2013 s'annonce prometteuse pour Technip avec en début d'année, un carnet de commandes significatif et rentable. Nos marchés, bien que compétitifs et dépendants de l'environnement économique mondial, restent solides et en croissance.

Grâce au savoir-faire de nos équipes, à nos technologies de pointe, à nos actifs et à nos positions de marché stratégiques, nous restons confiants dans notre capacité à réussir les projets de nos clients et à enregistrer une nouvelle année de croissance et de rentabilité pour nos actionnaires.

Cher actionnaire, nous espérons que ce guide répondra à vos attentes. Nous vous remercions de votre fidélité.

De gauche à droite :

Marwan Lahoud⁽²⁾, Marie-Ange Debon, Pascal Colombani⁽²⁾,
Leticia Costa⁽²⁾, John O'Leary⁽²⁾, Thierry Pilenko,
Olivier Appert, C. Maury Devine⁽²⁾, Gérard Hauser⁽²⁾,
Joseph Rinaldi⁽²⁾, Alexandra Bech Gjørnv⁽²⁾



GOVERNANCE

■ Le Conseil d'Administration⁽¹⁾

Le Conseil d'Administration, dont le rôle est de déterminer les orientations de l'activité de la société et de veiller à leur mise en œuvre, s'est réuni neuf fois en 2012. Il appuie ses décisions sur les recommandations émises par ses quatre comités spécialisés.

Au 28 février 2013, il comprenait quatre femmes et sept nationalités, reflétant ainsi la diversité du Groupe à travers les nominations effectuées en 2012. Par ailleurs, les nominations de deux nouveaux administrateurs seront proposées lors de notre prochaine Assemblée Générale des Actionnaires, le 25 avril 2013 :

- Manisha Girotra - Directeur Général de Moelis & Company en Inde,
- Pierre-Jean Sivignon - Directeur Exécutif Finances et Gestion du groupe Carrefour.

Sous réserve de ces nominations, notre Conseil d'Administration comprendrait cinq femmes et sept hommes, de huit nationalités différentes, bien au-delà des dispositions du code AFEP-MEDEF, qui préconise que les femmes représentent au moins 20 % des membres des conseils d'administration des entreprises françaises cotées en bourse en avril 2013, et 40 % dès 2016.

Technip améliore de façon régulière ses pratiques de gouvernance. Dans ce cadre, le Conseil d'Administration a notamment arrêté une charte définissant les droits et les devoirs des administrateurs, son règlement intérieur et celui de ses comités.

⁽¹⁾ Au 28 février 2013.

⁽²⁾ Administrateur indépendant.

■ Les comités du Conseil d'Administration⁽¹⁾

LE COMITÉ D'AUDIT

Ce Comité, présidé par Pascal Colombani, a pour mission de permettre au Conseil d'Administration de s'assurer de la qualité du contrôle interne et de la fiabilité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers. Il s'est réuni six fois en 2012.

LE COMITÉ STRATÉGIQUE

Ce Comité, présidé par Pascal Colombani, est notamment chargé d'examiner la stratégie globale du Groupe proposée par le Président-Directeur Général de la société (orientations stratégiques, plans et budgets, investissements, acquisitions ou cessions d'actifs). Il s'est réuni deux fois en 2012.

LE COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

Ce Comité, présidé par Gérard Hauser, a pour mission de recommander au Conseil d'Administration la nomination des mandataires sociaux ainsi que d'examiner les politiques de rémunération des dirigeants mises en œuvre dans le Groupe et la rémunération des membres de la Direction Générale. Il s'est réuni quatre fois en 2012.

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE GOUVERNANCE

Ce Comité, présidé par Joseph Rinaldi, a pour mission de promouvoir au sein du Groupe les meilleures pratiques de gouvernance et d'éthique. Il s'est réuni deux fois en 2012.

■ BON À SAVOIR

- **Alexandra Bech Gjørnv** a été nommée le 23 octobre 2012 en tant qu'Administrateur de Technip.
- Le Conseil d'Administration a nommé **Gérard Hauser** en tant que *Senior Independent Director*, pour une durée de deux ans, le 23 octobre 2012.

■ Le Comité Exécutif⁽¹⁾

Le Comité Exécutif assiste le Président-Directeur Général dans ses fonctions de direction.

Il est composé de :

THIERRY PILENKO

Président-Directeur Général

PHILIPPE BARRIL

Executive Vice President et Chief Operating Officer Onshore/Offshore

FREDERIC DELORMEL

Executive Vice President et Chief Operating Officer Subsea

JOHN HARRISON

General Counsel

THIERRY PARMENTIER

Directeur des Ressources Humaines

NELLO UCCELLETTI

Senior Vice President Onshore

JULIAN WALDRON

Chief Financial Officer

**NOS VALEURS
AU COEUR
DE NOTRE
ACTION**

Notre **philosophie**
L'enjeu du **développement durable**



NOTRE PHILOSOPHIE

Une vision, une mission, une marque et des valeurs pour aller toujours plus loin

■ Notre vision

Répondre au défi énergétique mondial à travers nos projets.

Si l'énergie était facile à produire, un groupe comme Technip n'aurait pas de raison d'être. Chaque jour, partout, nous travaillons avec nos clients pour fournir l'énergie dont la planète a besoin. Nous contribuons en permanence à leur succès grâce à l'attention que nous leur portons ainsi qu'à notre approche intégrée et durable des projets.

Acteur de référence de notre industrie, nous avons le savoir-faire, l'engagement et la créativité nécessaires pour aider tous nos partenaires à aller toujours plus loin pour atteindre leurs objectifs.

C'est notre vision et, par-dessus tout, notre passion.

■ Notre mission

Notre mission est de réaliser à travers le monde des projets énergétiques sûrs, dont le succès bénéficie à l'ensemble de nos parties prenantes. Nous gardons cette ligne de conduite face aux plus grands défis comme aux plus infimes détails.

■ Notre marque

À travers notre marque, nous communiquons qui nous sommes, ce que nous faisons et où nous voulons aller. Notre marque est l'entreprise. Nous sommes l'entreprise.

Notre marque et nous devons être indissociables.

A tout moment, dans toutes nos activités et à travers tous nos contacts, nous représentons notre entreprise et notre marque. Chacun de nous, au sein de Technip, est un ambassadeur de la marque.

■ Les valeurs qui nous animent



FAIRE CE QUI EST JUSTE

Nos actions sont plus parlantes que les mots.

C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour faire ce qui est juste, à tout moment et en tout lieu. Ceci signifie non seulement agir avec transparence et respecter nos engagements, mais aussi assurer la sécurité des équipes et garantir des pratiques durables à travers le monde. Sécurité, éthique, sûreté et respect nous portent toujours plus loin.



CROIRE EN L'ÉQUIPE

Nous avons déjà tous éprouvé la satisfaction et la joie de remporter ensemble un défi important.

Notre capacité à associer les talents et à réussir nos projets nous rend unique. Nous accordons une grande valeur à la diversité et à la contribution de chacun. C'est la passion, mais aussi la confiance au sein des équipes et entre les équipes qui nous portent toujours plus loin.



ENCOURAGER UN RETOUR ÉQUITABLE POUR TOUS

Nous croyons en la réalisation de projets rentables basés sur des relations durables et équilibrées.

Nous cherchons à améliorer nos performances et à partager les bénéfices de toutes nos réussites avec les acteurs de notre développement : clients, salariés, actionnaires, partenaires, fournisseurs et communautés locales. Un retour équitable nous permet d'aller toujours plus loin.



BÂTIR L'AVENIR

Chez Technip, nous bâtissons l'avenir à travers les projets d'infrastructures énergétiques les plus ambitieux.

En donnant à nos équipes les moyens de se développer, nous créons les conditions favorables aux innovations de demain. Notre esprit d'entreprise, la qualité de nos réalisations, nos investissements et notre capacité d'anticipation sont les moteurs qui nous permettent d'aller toujours plus loin.

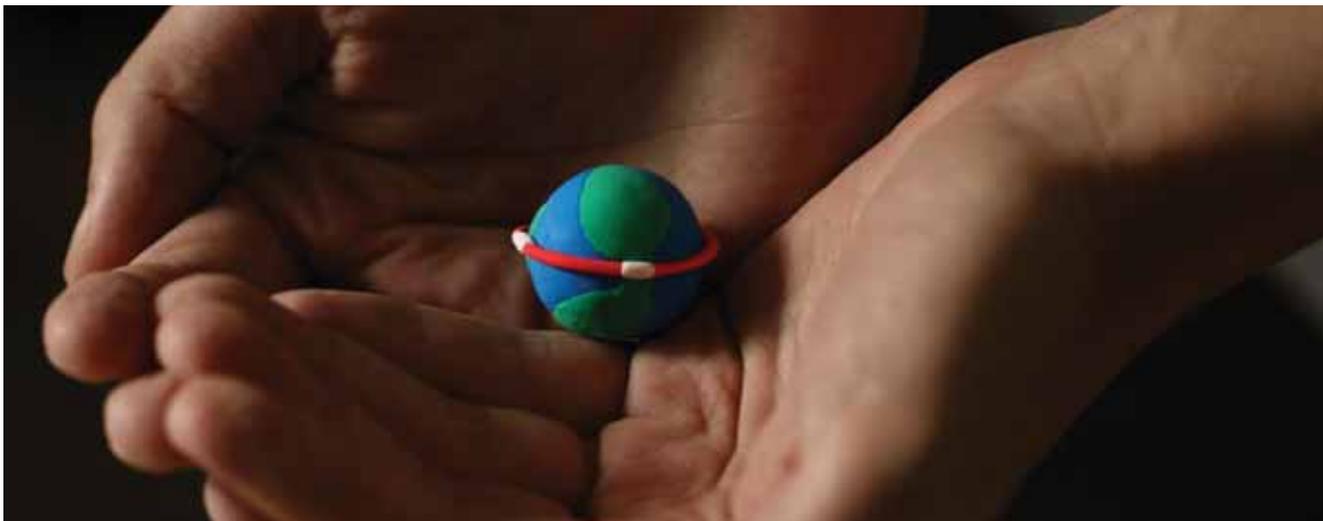


BON À SAVOIR

- Nos valeurs sont une réalité.
- Elles nous inspirent et sont au cœur de notre industrie.
- Nos clients en font l'expérience et notre identité les reflète.

Elles ont contribué jusqu'à présent à notre succès et nous inscrivent dans une dynamique de progrès. En partageant ces valeurs chaque jour au sein de Technip, nous formons un seul et même Groupe.





L'ENJEU DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2012 aura été une année charnière pour Technip en matière de développement durable avec la nomination de Colette Casimir, Senior Vice Présidente, Directrice du Développement Durable. Son objectif immédiat est d'effectuer un inventaire des très nombreuses initiatives déjà présentes dans les Régions et de mettre en place une stratégie globale pour le Groupe dans ce domaine.

Le développement durable nous permet de mener nos activités tout en créant davantage de valeur pour nos parties prenantes. Notre approche dans ce domaine se base sur nos quatre valeurs : Faire ce qui est juste, Croire en l'équipe, Encourager un retour équitable pour tous et Bâtir l'avenir.

Notre stratégie en matière de développement durable porte sur les aspects sociaux, sociétaux et environnementaux mais repose également sur une collaboration plus étroite avec nos parties prenantes et les communautés locales dans les pays où nous sommes présents, en renforçant les échanges avec nos clients ainsi que nos relations avec les investisseurs socialement responsables.



À VOUS LA PAROLE

Notre ambition est d'être reconnus comme l'une des meilleures entreprises en matière de développement durable dans notre secteur d'activité.

Colette Casimir
Senior Vice Présidente,
Directrice du
Développement Durable

PROMOUVOIR la culture de la sécurité et prévenir les risques sanitaires

La sécurité est l'une des priorités fondamentales de Technip.

Notre ambition d'excellence dans le domaine et notre volonté indéfectible d'agir pour la protection de tous nos collaborateurs est au centre de notre stratégie.

Nous évaluons en permanence nos méthodes en matière de HSE* pour en améliorer les performances et devenir ainsi la référence dans notre industrie.

Présents dans près de 50 pays, nous mettons un point d'honneur à améliorer sans cesse notre procédure de gestion sanitaire afin de fournir à notre personnel, des soins médicaux rapides et efficaces en mer comme sur terre.

** Santé, Sécurité et Environnement (HSE).*

NOS OBJECTIFS POUR 2013

→ SANTÉ

- **Poursuivre** la mise en œuvre des évaluations des risques sanitaires sur tous les sites et en assurer le suivi
- **Lancer** le processus de surveillance santé, à la suite des évaluations des risques sanitaires
- **Mettre en place** les indicateurs de performance de santé décrits dans notre processus

→ SÉCURITÉ

- **Maintenir** le nombre de décès à zéro
- **Réduire** le taux de fréquence des accidents enregistrables
- **Élaborer** un nouveau plan triennal Pulse

PROTÉGER nos collaborateurs, nos installations et nos informations

Assurer la sûreté de nos collaborateurs et de nos sous-traitants dans des environnements exigeants et contre les actes de malveillance est une priorité pour Technip.

Des chantiers aux bureaux, en passant par les usines et les navires, nous appliquons une démarche rigoureuse en matière de sûreté. Elle vise à sécuriser tous les environnements de travail, à renforcer les procédures de réponse d'urgence et de gestion de crise, à protéger les informations et à mettre à disposition des outils simples et efficaces pour toutes les équipes du réseau Sûreté.

NOS OBJECTIFS POUR 2013

- **Poursuivre** la mise en place des standards de sûreté de Technip
- **Renforcer** le système de sûreté maritime de notre flotte et de nos actifs offshore
- **Mettre en œuvre** le nouveau standard de notification et de gestion des incidents de Technip via l'organisation d'exercices de crise réguliers
- **Développer** la prévention et la détection des problèmes liés à la sûreté de l'information



PRÉSERVER l'environnement pour les générations futures

L'industrie de l'énergie a un rôle vital à jouer pour relever efficacement les défis mondiaux en matière d'environnement.

Dans ce contexte, Technip promeut une politique environnementale visant à réduire ses émissions pour lutter contre le changement climatique et limiter l'impact de ses activités, tout en continuant à développer des procédés efficaces.

Nous collaborons également avec nos clients et les accompagnons dans leurs efforts pour réduire les gaz à effet de serre et sur d'autres questions d'ordre environnemental.

NOS OBJECTIFS POUR 2013

- **Définir** des stratégies de réduction de l'empreinte carbone
- **Réduire** l'impact environnemental de nos activités
- **Constituer**, maintenir et assurer le suivi d'un registre des risques environnementaux de haut niveau dans toutes les Régions
- **Réaliser** au moins un audit du standard mondial de gestion de la performance environnementale dans chaque Région
- **Mettre en œuvre** le Programme Bureaux Verts dans tous les grands bureaux de Technip

ACCOMPAGNER les communautés locales

Le contenu national et le recrutement multi-local de nos talents sont une priorité pour Technip et représentent l'un de nos axes stratégiques.

Notre présence régionale, au plus près de nos clients, nous permet de satisfaire nos besoins croissants en contenu national, dans les marchés émergents comme matures, et de répondre tant aux besoins locaux qu'aux problématiques de développement durable.

Respecter les cultures et améliorer le bien-être des populations locales sont essentiel pour nous et c'est pour cette raison que nous encourageons les initiatives solidaires locales par le biais du Fonds de dotation de Technip créé en 2011.

NOS OBJECTIFS POUR 2013

- **Poursuivre** l'accroissement du contenu national de nos projets
- **Renforcer** la sélection de nos initiatives locales afin d'augmenter notre impact au sein des communautés locales et de dynamiser les économies nationales
- **Promouvoir** l'implication de nos employés en tant que bénévoles et acteurs du développement durable
- **Créer** un poste de Responsable des Relations avec les Communautés Locales afin de mieux coordonner la stratégie et les actions à l'échelle du Groupe

DÉVELOPPER

nos talents

2012 a marqué, en termes de Ressources Humaines (RH), le lancement d'un nouveau plan d'action sur trois ans, visant à améliorer la qualité et l'impact des pratiques RH tout en accompagnant nos activités à travers le monde.

Notre stratégie RH est d'accompagner le Groupe dans son développement, grâce notamment à des équipes expérimentées, à l'amélioration de la gestion des personnes et au développement d'outils visant à uniformiser les pratiques.

Nous faisons en sorte de générer de la valeur économique et sociale via nos activités, notamment grâce à la diversité.

NOS OBJECTIFS POUR 2013

- **Recruter** efficacement
- **Renforcer** les plans de succession
- **Développer** les populations clés
- **Promouvoir** une bonne gestion de la diversité
- **Garantir** la fiabilité, la cohérence et l'exhaustivité des données RH

CONTRIBUER

au développement de nos partenaires économiques

Nous attachons une très grande importance à créer de la valeur ajoutée pour l'ensemble de nos partenaires économiques, entres autres nos clients, en leurs fournissant des services de qualité et des installations performantes, avec un fort contenu national mais également, nos sous-traitants, la réussite de nos projets dépend en partie de la qualité de leur sélection.

Qu'il s'agisse d'équipements ou de main-d'œuvre, nous adoptons toujours une démarche intégrée pour travailler avec eux et nos relations bénéficient à toutes les parties prenantes.

Enfin, Technip encourage un retour équitable pour ses actionnaires et veille à les associer à ses bénéfices.

NOS OBJECTIFS POUR 2013

- **Poursuivre** notre amélioration continue de la satisfaction client et de notre performance
- **Contrôler** les performances développement durable de nos fournisseurs et sous-traitants
- **Répondre** aux besoins de nos actionnaires individuels et renforcer nos relations avec eux
- **Maintenir** une communication ouverte, fiable et cohérente avec tous nos investisseurs et fournir à la Direction de Technip des informations financières pertinentes



BON À SAVOIR

Nos réalisations en matière de développement durable ont permis à notre action d'être sélectionnée pour 2012-2013 dans les indices de développement durable DJSI européen et mondial, pour la onzième année consécutive. Technip fait également partie de la liste des entreprises les plus performantes en matière de développement durable publiée par la société de gestion d'actifs suisse SAM (Sustainable Asset Management) en 2012 et de l'indice ASPI Eurozone des sociétés socialement responsables.

DES POSITIONS
DE PREMIER PLAN
DANS NOS
3 ACTIVITES

Des développements subsea les plus profonds aux infrastructures offshore et onshore les plus vastes et les plus complexes, nos 36 500 collaborateurs proposent à nos clients les meilleures solutions et les technologies les plus innovantes pour répondre au défi énergétique mondial.

SUBSEA*

4 048 M€

Chiffre d'affaires 2012

603 M€

Résultat opérationnel courant 2012

6 050 M€

Carnet de commandes à fin 2012

* en millions d'euros.

ONSHORE/OFFSHORE*

4 156 M€

Chiffre d'affaires 2012

290 M€

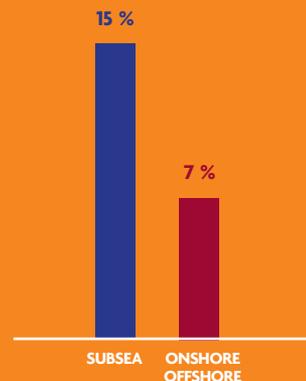
Résultat opérationnel courant 2012

8 201 M€

Carnet de commandes à fin 2012

* en millions d'euros.

Taux de marge opérationnelle courante
(Exercice 2012)





SUBSEA, UN LEADER MONDIAL INTÉGRÉ

Les activités

Subsea de Technip comprennent la conception, la fabrication et l'installation de conduites rigides et flexibles ainsi que d'ombilicaux, pour le développement des champs sous-marins d'hydrocarbures.

Technip est un acteur clé sur ce marché et offre un modèle d'intégration verticale unique dans l'industrie grâce à ses technologies de conduites sous-marines de premier plan et à ses actifs opérationnels et industriels performants.

Nous sommes l'un des rares groupes à pouvoir fournir au meilleur coût, soit de manière segmentée, soit sous forme intégrée, la quasi-totalité des services inhérents au développement des champs pétroliers en mer, de la conception à l'installation.

Les acquisitions de Global Industries, Cybernétix, AETech et l'alliance avec Heerema Marine Contractors ont renforcé cette position de premier plan à travers le monde.

L'efficacité de notre business model intégré nous a permis d'enregistrer des succès commerciaux sur plusieurs contrats de petite et moyenne taille tout au long de l'année.

Le taux de marge opérationnelle courante 2012 pour le Subsea est en ligne avec notre objectif et ressort à 15 %, tandis que le chiffre d'affaires a dépassé nos attentes, en hausse de 36 %. Ce dernier témoigne de l'avancée de plusieurs projets à travers le monde, particulièrement en mer du Nord, et un mix de projets en eaux profondes et en eaux peu profondes aux Amériques et en Afrique.

De plus, nos investissements conséquents dans les techniques de pose et les technologies de conduites flexibles nous confèrent un avantage important, particulièrement pour les développements en eaux profondes dans des zones comme le Brésil.

■ Des contrats majeurs en 2012

Technip poursuit son développement avec Shell en remportant un contrat d'installation subsea pour l'unité flottante de gaz naturel liquéfié (FLNG) Prelude, la plus grande unité flottante au monde, ancrée au nord-ouest de l'Australie, dont la réalisation est aussi assurée par Technip dans le cadre du consortium Technip-Samsung Heavy Industries (SHI).

Ce contrat opéré par les centres opérationnels de Technip à Perth (Australie) et Kuala Lumpur (Malaisie) comprend entre autres le management de projet, la fabrication, le transport et l'installation des nombreux équipements sous-marins mais également la pose en déroulé de flowlines par le nouveau navire Deep Energy, dont la livraison est prévue au deuxième trimestre 2013.

Technip a remporté auprès de Petrobras un contrat cadre de cinq ans pour la fourniture de 1 400 kilomètres de conduites flexibles et autres équipements.

Les conduites flexibles seront fabriquées dans l'usine existante de Technip à Vitória au Brésil, ainsi que dans notre nouvelle usine de production en cours de construction à Açú, au nord de Rio de Janeiro au Brésil. Ce contrat représente un grand succès pour les opérations de Technip dans ce pays, où le Groupe est présent depuis plus de 35 ans.

Technip a signé son plus grand contrat en mer du Nord britannique, d'une valeur d'environ 600 millions d'euros, remporté auprès de BP et de ses partenaires pour développer l'infrastructure sous-marine pour le projet Quad 204, situé à l'ouest des Iles Shetland.

Ce redéveloppement majeur permettra l'extraction potentielle de 450 millions de barils additionnels et permettra d'étendre la production jusqu'en 2035. Ce contrat est la preuve que la mer du Nord reste une source d'opportunités majeures pour des développements importants et technologiques. Il fait suite à de nombreux succès au Royaume-Uni pour Technip et renforce notre leadership dans la région, mais également notre relation avec un client majeur.

■ Le moment fort de l'année

Technip forme une alliance stratégique avec Heerema Marine Contractors.

Technip et Heerema ont signé en octobre 2012 une alliance internationale, au sein de laquelle les deux compagnies associent leurs compétences pour aider leurs clients à répondre au mieux à la forte croissance du marché subsea en eaux ultra profondes. Cette alliance d'une durée de cinq ans met à disposition les actifs (tels que des navires) et compétences complémentaires des deux compagnies pour des projets en eaux ultra profondes, pour tous les marchés subsea requérant de fortes capacités de tension.

Les projets en eaux ultra profondes devraient connaître au cours des années à venir la croissance la plus rapide au sein du marché subsea. Ainsi, l'alliance nous permet d'atteindre une étape supplémentaire vers nos objectifs stratégiques visant à compléter notre portefeuille de compétences dans le subsea, grâce à notre programme d'investissement et à l'acquisition de Global Industries en décembre 2011. Nous couvrons ainsi les environnements depuis les eaux ultra profondes jusqu'à la côte.

BON À SAVOIR

Le 15 septembre 2012, l'usine de fabrication de conduites flexibles de Technip basée au Trait (Normandie) a célébré les 40 ans de la technologie flexible. A cette occasion près de 4 000 personnes, en majorité les collaborateurs et leurs familles, sont venues découvrir ou re-découvrir l'usine de fabrication. Une vidéo sur l'épopée du flexible réalisée dans ce cadre est disponible sur www.technip.com.





OFFSHORE, UN EXPERT SUR DES MARCHÉS À FORTE VALEUR AJOUTÉE TECHNOLOGIQUE

En Offshore, Technip assure l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction, l'installation, la mise en service ainsi que la modernisation d'installations en mer pour l'industrie de l'énergie.

Nous nous positionnons dans la réalisation d'installations complexes, telles que les plates-formes fixes et flottantes mais également les supports flottants de production, de stockage et de transfert (FPSO) figurant parmi les plus grands au monde.

Technip a élaboré des standards et développé des technologies de pointe afin de proposer les solutions les plus adaptées et de relever les défis des projets en eaux peu ou très profondes, dans les conditions les plus extrêmes.

En outre, Technip occupe une position de leader mondial sur le marché croissant des unités flottantes de gaz naturel liquéfié (FLNG) où nous avons conforté nos relations stratégiques avec des clients de première importance, mais aussi sur le marché des Spars où le Groupe s'appuie sur son chantier de construction de Porï, en Finlande.

Le Groupe réalise d'importants investissements en Recherches et Développement (R&D), notamment pour permettre le déploiement de technologies dans les pays producteurs et pour relever les nouveaux défis posés par l'offshore ultra profond ou en conditions arctiques.

Actifs dans tous types de projets offshore, nous recherchons sans cesse l'excellence pour proposer des concepts adaptés aux besoins de nos clients et offrir les meilleures solutions pour les marchés porteurs et à forte valeur ajoutée technologique. De plus, la présence multi-locale de Technip, ainsi que nos actifs et nos partenariats stratégiques, constituent un atout majeur pour notre activité offshore et nous permettent d'être toujours plus proche de nos clients.

■ Des contrats majeurs en 2012

Technip a remporté auprès d'INPEX CORPORATION un important contrat offshore, d'une valeur approximative de 210 millions d'euros, pour le projet de GNL Ichthys situé dans le Bassin de Browse, à l'ouest des côtes australiennes.

Ce contrat est le troisième remporté cette année par Technip pour le projet de GNL Ichthys : le premier pour l'ingénierie détaillée et l'assistance à la fourniture des équipements pour les topsides* du FPSO et le deuxième pour la fourniture de conduites flexibles. Une équipe intégrée avec le client sera chargée des activités liées à la préparation et à la réalisation de la mise en service en mer du FPSO et de l'installation centrale de traitement.

Après avoir gagné le contrat pour le FLNG de Shell, Technip est de nouveau plébiscité en remportant le contrat pour l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction, l'installation et la mise en service d'une unité flottante de gaz naturel liquéfié (FLNG) d'une capacité maximum de 1,2 million de tonnes par an pour PETRONAS dans le cadre d'un consortium avec Daewoo Shipbuilding & Marine Engineering (DSME) Co.

L'unité flottante de gaz naturel liquéfié, d'une longueur de 300 mètres et d'une largeur de 60 mètres, sera située au large des côtes malaisiennes.

Technip bâtit l'avenir en construisant la plus grande Spar au monde.

Technip, en consortium avec Hyundai Heavy Industries (HHI), s'est vu attribuer par Statoil une lettre d'intention pour le développement de leur champ Aasta Hansteen, localisé au large de la Norvège, par une profondeur d'eau d'environ 1 300 mètres. Le projet mené par Technip comprend l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction et le transport de la coque de la Spar, des systèmes d'ancrage ainsi que la conception de ses risers caténaux en acier. La Spar Aasta Hansteen, dont le démarrage est prévu fin 2016, sera la première Spar de Statoil, la première dans les eaux norvégiennes et la plus grande jamais construite, avec une coque d'une longueur totale de 195 mètres.

** Topsides : installations de surface permettant d'assurer le forage et/ou la production et/ou le traitement d'hydrocarbures en mer.*

■ Le moment fort de l'année

Technip signe son retour en mer du Nord.

Technip, leader d'un consortium avec Samsung Heavy Industries (SHI), a remporté auprès de Total E&P Norge un contrat pour le projet de développement du champ Martin Linge, situé à environ 180 kilomètres à l'ouest de Bergen (Norvège), par une profondeur d'eau de 115 mètres.

Ce contrat représente un montant total de 1,25 milliard de dollars, avec une part Technip d'environ 780 millions de dollars (environ 608 millions d'euros*). Il comprend l'ingénierie, la fourniture des équipements, la fabrication, le transport, le raccordement et la mise en service des installations de surface d'une plate-forme fixe de production. Ce contrat stratégique est le troisième projet offshore remporté par le Groupe en mer du Nord cette année. Il confirme le retour de Technip sur ce marché en tant que leader dans l'ingénierie, la fourniture des équipements et la construction de grands projets complexes.

** Conversion en date du 4 avril 2013.*



BON À SAVOIR

Détenteur du brevet initial des Spars avec McDermott, Technip a une longue expérience des développements pétroliers et gaziers en eaux profondes. Depuis 1996, le Groupe a livré 14 plates-formes de type Spar sur les 17 en opération. Deux Spars supplémentaires sont en cours de construction dans notre yard de Pori (Finlande) pour le golfe du Mexique.



ONSHORE, CAPACITÉ DE GESTION DE PROJETS ET EXPERTISE TECHNOLOGIQUE

En Onshore, Technip couvre l'ensemble des installations à terre de production, de transformation et de transport du pétrole et du gaz naturel, la pétrochimie, ainsi que d'autres industries, notamment les énergies renouvelables et les mines et métaux.

Technip détient des technologies propriétaires et est leader dans la conception et la réalisation d'unités de liquéfaction et de traitement du gaz, de l'éthylène, de l'hydrogène et du gaz de synthèse.

Nous sommes l'un des premiers groupes mondiaux dans la réalisation d'unités de raffinage et de pétrochimie et intervenons sur des projets onshore de grande envergure, à forte dimension technologique. Le Groupe se distingue clairement de ses concurrents grâce à ses ressources humaines, ses technologies, son expertise en management de projets et ses capacités de supervision de la construction.

À la différence du subsea qui investit avant tout en capital dans des actifs de pointe comme les navires et les usines, l'onshore doit investir dans les compétences.

L'acquisition de Stone & Webster process technologies répond à cette exigence et nous permet de poursuivre le développement de technologies dans les domaines notamment du raffinage et de la pétrochimie, et de proposer une offre unique de produits et services, afin de créer toujours plus de valeur pour nos clients et actionnaires.

Le Groupe est également présent dans d'autres secteurs que celui de l'énergie tels que les mines et métaux, les sciences de la vie, les bâtiments et infrastructures. Technip se développe aussi dans le secteur des énergies renouvelables dans les secteurs des biocarburants, de l'énergie solaire et photovoltaïque, l'énergie marine, la capture et le stockage du carbone ainsi que l'énergie géothermique.

■ Des contrats majeurs en 2012

La joint venture Technip, Odebrecht et ICA Fluor remporte auprès de Braskem Idesa un grand contrat EPC d'une valeur supérieure à 2 milliards d'euros (dont 40 % pour Technip) pour le projet Ethylene XXI, un complexe pétrochimique qui sera construit dans l'état mexicain de Veracruz.

Le complexe pétrochimique, dont le démarrage est prévue pour juin 2015, comprendra de nombreuses installations parmi lesquelles un craqueur d'éthylène à base d'éthane produisant un million de tonnes par an. Le craqueur Ethylene XXI sera le plus moderne et le plus efficace en opération en Amérique et utilisera la technologie propriétaire de pointe de Technip.

Technip a remporté auprès de Lukoil Neftochim Burgas un contrat clé, d'une valeur de plus de 900 millions d'euros, dont la part Technip est d'environ 600 millions d'euros.

Il couvre l'ingénierie, la fourniture des équipements et la construction de la Phase 1 d'un complexe d'hydrocraquage de résidus lourds, qui sera construit dans la raffinerie de Burgas, en Bulgarie. Ce projet confirme la position de leader de Technip dans le domaine du raffinage, après des projets emblématiques comme Dung Quat au Vietnam, Jubail en Arabie Saoudite et la raffinerie d'Alger en Algérie.

Technip a remporté auprès de The Dow Chemical Company, le plus important producteur de produits chimiques à base d'éthylène au monde, un contrat pour l'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) ainsi que les services d'ingénierie et la fourniture des fours de craquage pour une nouvelle unité d'éthylène de grande taille située sur le site Dow Texas Operations (Freeport, Etats-Unis).

Le centre opérationnel de Technip à Claremont (Etats-Unis) réalisera ce contrat pour lequel les activités de FEED devraient s'achever mi-2013. Cette usine est la quatrième nouvelle unité d'éthylène consécutive au monde de The Dow Chemical Company pour laquelle Technip fournit des services de FEED ces dix dernières années. Ce projet s'appuiera sur une technologie propriétaire de pointe de Technip qui fait partie de son portefeuille de technologies récemment renforcé par l'acquisition de Stone & Webster process technologies et ses métiers associés d'ingénierie pétrole et gaz. A ce jour, Technip est le plus grand bailleur de licences et contracteur en éthylène.

■ Le moment fort de l'année

Acquisition de Stones & Webster process technologies.

Le 31 août 2012, nous avons finalisé l'acquisition de Stone & Webster process technologies, destinée à élargir l'éventail des compétences, des technologies et des services proposés par Technip dans le cadre de son activité Onshore, sur l'amont des projets. Cette opération nous permettra de profiter des développements que devrait connaître l'industrie pétrochimique aux Etats-Unis, grâce au gaz de schiste mais également en Asie dans les prochaines années. Nous avons regroupé depuis, près de 1 200 ingénieurs, chercheurs et équipes de projets hautement qualifiés et spécialistes des technologies aval issus des deux sociétés afin de créer notre business unit Technip Stone & Webster Process Technology, leader technologique de premier plan dans l'aval. Cette nouvelle entité est spécialisée dans les technologies de pointe dans le raffinage, l'hydrogène, l'éthylène, la pétrochimie et le GTL (Gas-to-liquid), et propose des licences, des services d'ingénierie à forte valeur ajoutée et des équipements propriétaires. Cette étape renforce le positionnement de Technip comme fournisseur de technologies pour l'industrie aval et poursuit la diversification de notre activité Onshore en générant des revenus supplémentaires issus des technologies de pointe et des solutions propriétaires de haute technicité.



BON À SAVOIR

Parmi les 1 500 usines de production d'hydrogène existantes dans le monde, 400 ont été construites par Technip. Sur ce marché concurrentiel, Technip doit constamment actualiser son savoir-faire pour rester en tête de la compétition.

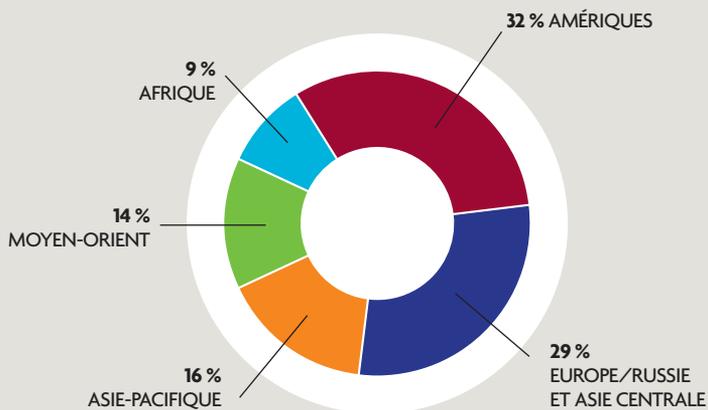
■ UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSE DE 20 % À 8,2 MILLIARDS €

CHIFFRE D'AFFAIRES

en millions d'euros



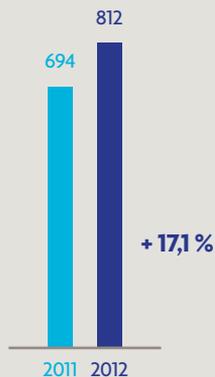
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2012



2012, UNE ANNÉE CONFORME À NOS OBJECTIFS

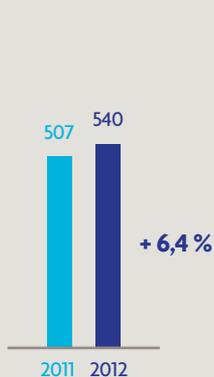
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

en millions d'euros



RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

en millions d'euros



RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

en euros



PRISE DE COMMANDES

en millions d'euros



■ UN CARNET DE COMMANDES SOLIDE ET DIVERSIFIÉ

RÉPARTITION DU CARNET DE COMMANDES PAR SEGMENT en millions d'euros

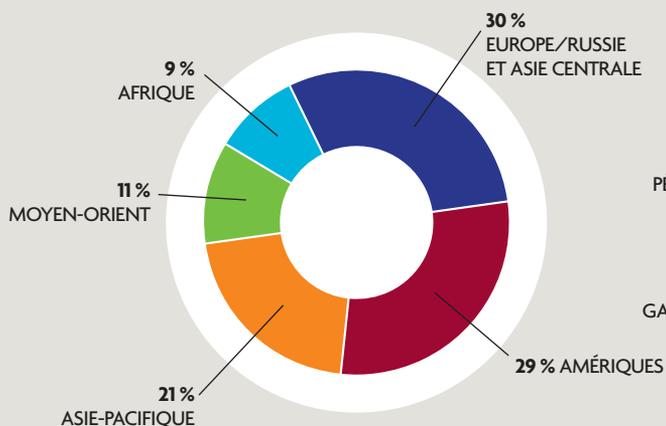
	2011	2012	Progression
Subsea	4 380	6 050	+ 38,1 %
Onshore/Offshore	6 036	8 201	+ 35,9 %
Total	10 416	14 251	+ 36,8 %

Carnet de commandes Subsea composé de plus de 10 projets de 100 à 350 millions d'euros et plus de 70 projets de 10 à 100 millions d'euros.

Carnet de commandes Onshore/Offshore composé d'environ 15 projets de 100 à 600 millions d'euros et plus de 50 projets de 10 à 100 millions d'euros.

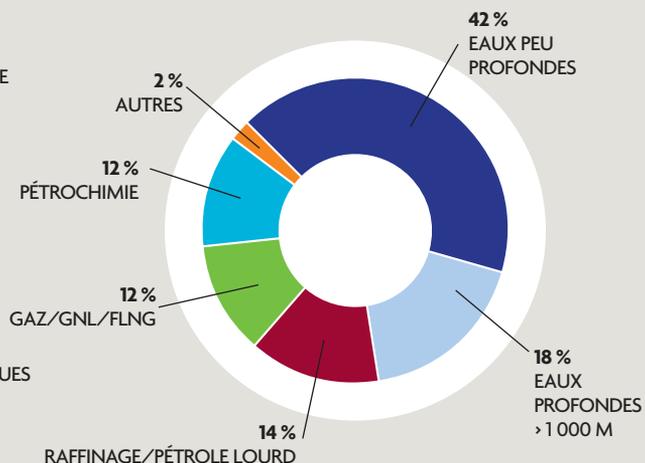
RÉPARTITION DU CARNET DE COMMANDES PAR RÉGION

au 31 décembre 2012



RÉPARTITION DU CARNET DE COMMANDES PAR MARCHÉ

au 31 décembre 2012



Un carnet de commande de 14,3 milliards d'euros avec une prise de commandes de 11,6 milliards d'euros en 2012.



2013 : UNE ANNÉE DE CROISSANCE DE NOTRE ACTIVITÉ

Le chiffre d'affaires et le résultat de Technip devraient croître à nouveau en 2013 dans nos deux segments. Nous anticipons un taux de marge opérationnelle courante en Subsea autour de 15 %. Ceci reflète un carnet de commandes Subsea solide et en croissance, mais aussi l'effet dilutif de la contribution au chiffre d'affaires de projets récemment remportés dont l'exécution s'étale sur plusieurs années, auquel s'ajoutent des coûts importants de démarrage relatifs aux nouveaux navires et usines. Nous anticipons un taux de marge opérationnelle Onshore/Offshore en ligne avec nos perspectives long terme, compris entre 6 et 7 %.

■ Des perspectives en hausse

Le chiffre d'affaires et le résultat de Technip devraient croître à nouveau en 2013 dans nos deux segments.

- Chiffre d'affaires du Groupe en hausse de 11 % à 16 %, compris entre 9,1 et 9,5 milliards d'euros
- Chiffre d'affaires Subsea en hausse, compris entre 4,3 et 4,6 milliards d'euros, avec un taux de marge opérationnelle courante autour de 15 %
- Chiffre d'affaires Onshore/Offshore en hausse, compris entre 4,7 et 5,1 milliards d'euros, avec un taux de marge opérationnelle courante entre 6 % et 7 %

■ Les axes stratégiques

Maintenir et développer :

- Un carnet de commandes bien diversifié et rentable
- Des actifs clés différenciateurs
- Des technologies de pointe
- Une bonne capacité de réalisation
- Une intégration verticale
- Un contenu national

■ Les priorités opérationnelles

- Maintenir nos efforts sur la réalisation de projets et en garantir la fiabilité de livraison
- Livraison et utilisation d'actifs différenciateurs avec la mise en service des navires Deep Orient, Deep Energy mais également de l'usine d'Açu
- Renforcer notre position de leader dans les installations de production offshore, notamment dans le FLNG et les Spars
- Tirer parti de l'amélioration de notre portefeuille dans l'aval, particulièrement en Amérique du Nord
- Développer les équipements et les technologies : confirmation des conduites flexibles comme la technologie de choix pour les développements en eaux profondes



À VOUS LA PAROLE

Technip démarre l'année 2013 avec un carnet de commandes significatif et rentable. Nos marchés, bien que compétitifs et dépendants de l'environnement économique mondial, restent solides et en croissance.

Nous resterons sélectifs dans le choix de nos projets afin d'assurer leur bonne réalisation, à la fois pour nos clients et pour nos actionnaires.

Ainsi, le chiffre d'affaires et le résultat de Technip devraient croître à nouveau en 2013 dans nos deux segments.

Thierry Pilenko
Président-Directeur Général

**PRENDRE
PART A
TECHNIP**

Technip en **action**
Un point sur la **fiscalité**
Devenir **actionnaire**
Maintenir le **contact**
Partager des **moments privilégiés**



TECHNIP EN ACTION

Près de 20 % de hausse du cours en 2012

Classé 2^{ème}, en 2012, par le journal Investir sur la **rentabilité boursière globale***

Un cours de bourse **en hausse de 266 %** de 2009 à 2012

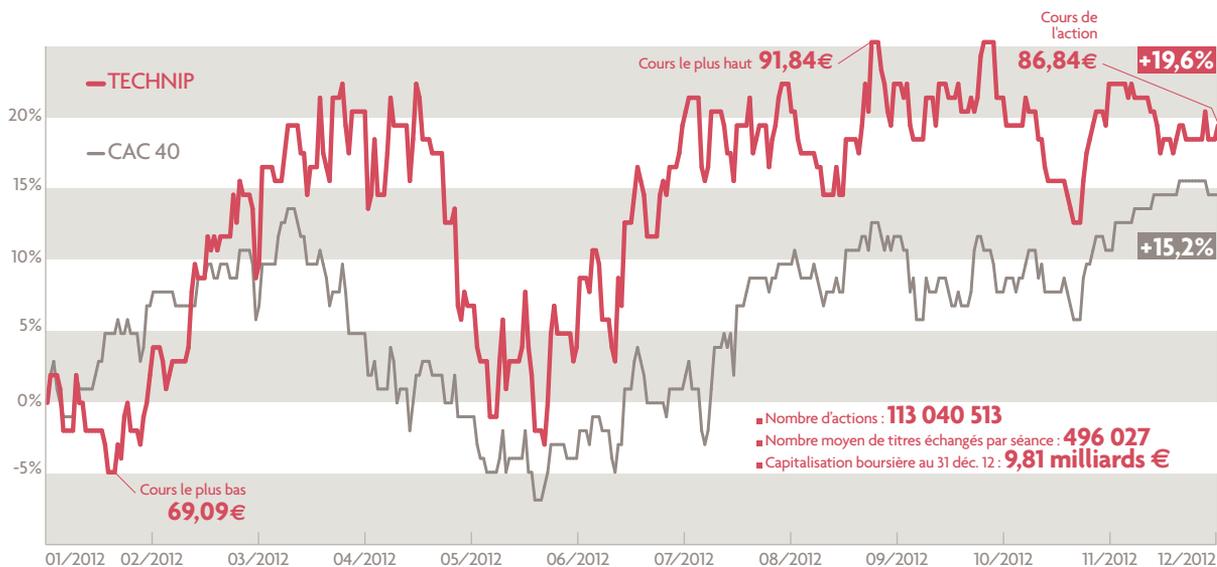
■ L'action Technip

L'action Technip est cotée sur le marché NYSE Euronext Paris et sur le marché hors cote américain en tant qu'American Depositary Receipts (ADR), une action Technip étant équivalente à quatre ADR.

- Code ISIN : **FR0000131708**
- Indice principal : **CAC 40**
- Mnémonique : **TEC**
- Éligible au **Service de Règlement Différé (SRD)** et au **Plan d'Épargne en Actions (PEA)**
- Marché : **compartiment A**

** Classement moyen sur 3, 5 et 10 ans.*

■ Évolution du cours de l'action du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012



Au 31 décembre 2012, l'action Technip était classée 25^{ème} au CAC 40 par capitalisation pondérée (1,27 %), alors que le Groupe se classait 36^e (0,64 %) lors de son entrée dans l'indice en septembre 2009.

Technip a réalisé un beau parcours boursier avec une augmentation de 19,6 % de son cours en 2012, surperformant de plus de 20 % l'indice STOXX® 600 Oil & Gas* et de 4,4 % celui du CAC 40. L'action Technip avait déjà fait une très belle progression en 2011 puisqu'elle se situait à la 4^e place du CAC 40 avec une augmentation du cours de près de 5 % alors que l'indice CAC 40 a abandonné 16,95 %.

En 2012, Technip a maintenu une stratégie orientée sur la rentabilité, la bonne réalisation des projets et l'excellence technologique, tout en veillant à la qualité de ses prises de commandes. De 72,62 € début 2012, le cours de l'action Technip a clôturé l'année à 86,84 €.

Le cours a connu son plus haut historique en cours de séance le 22 octobre 2012, atteignant 92,36 €.

* L'indice STOXX 600 Oil & Gas comprend les entreprises européennes actives dans le secteur de l'énergie.

■ Notation de solidité financière

- Long terme : **BBB+**
- Perspectives : **stables**
- Court terme : **A-2**
- Date de la dernière évaluation de la notation : **19 septembre 2011**

Une notation est l'appréciation, par une agence de notation financière, du risque de solvabilité financière d'une société. Elle correspond aux perspectives de remboursement de ses créanciers et, à ce titre, constitue, pour les investisseurs, un critère dans l'estimation du risque pris. Standard & Poor's a été choisi par Technip pour fournir une notation indépendante.

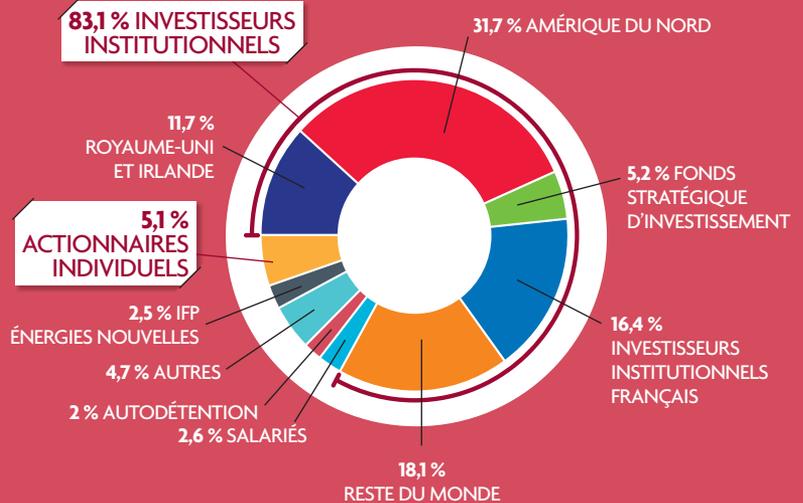


Notre actionnariat reflète la dimension internationale du Groupe.

Les actionnaires individuels forment un actionnariat stable.

Ils étaient au nombre d'environ 60 000 en novembre 2011 et, en 2012, représentent 5,1 % du capital de la société.

RÉPARTITION DU CAPITAL (NOVEMBRE 2012)



■ 2012 : une reconnaissance de la performance de notre action

🏆 Médaille d'argent du Grand Prix des Actions.

Technip a remporté la médaille d'argent du Grand Prix des Actions du magazine Mieux Vivre Votre Argent. Ce trophée est remis à six entreprises sélectionnées parmi les 100 plus importantes capitalisations boursières de la place de Paris, qui sont évaluées sur trois critères : la note financière, la responsabilité sociale*, et la responsabilité actionnariale. Durant la cérémonie de remise des prix, Julian Waldron, Chief Financial Officer, a déclaré : « Cette récompense est le fruit du travail de nos 36 500 collaborateurs à travers le monde, et aussi de la confiance que nous témoigne l'ensemble de nos parties prenantes, clients, partenaires, fournisseurs et bien évidemment nos actionnaires ».

** Ce critère est évalué par Vigeo, expert européen de l'analyse, de la notation et de l'audit-conseil des organisations, lié aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.*

■ Le dividende Technip : une progression régulière

Chaque année, après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice clos, le Conseil d'Administration peut proposer le paiement d'un dividende. Cette proposition est soumise à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale.

Technip est très attaché à la distribution d'un dividende, stable ou en hausse d'une année sur l'autre.

Le Conseil d'Administration de Technip recommande aux actionnaires pour l'année 2012 un dividende de 1,68 euro, en augmentation de 6,3 % par rapport à 2011.

Si cette proposition est votée à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, le dividende sera mis en paiement le 7 mai 2012.

■ Le calendrier du dividende : 2013

2 MAI

Jour de détachement du coupon

7 MAI

Jour de mise en paiement du dividende

« Cette récompense est le fruit du travail de nos 36 500 collaborateurs à travers le monde, et aussi de la confiance que nous témoigne l'ensemble de nos parties prenantes, clients, partenaires, fournisseurs et bien évidemment nos actionnaires. »

Julian Waldron
Chief Financial Officer

1,68 €

Dividende 2012
en hausse de 6,3 %

2011	1,58 €
2010	1,45 €
2009	1,35 €
2008	1,20 €

9 %

Croissance moyenne annuelle
sur les quatre dernières années



UN POINT SUR LA FISCALITÉ

En matière de fiscalité sur les actions, il faut distinguer celle applicable aux dividendes et celle qui concerne les plus-values de cession.

Tout comme il faut distinguer les impôts proprement dits et les prélèvements sociaux.

■ Imposition des dividendes pour les revenus 2012

DÉCLARATION D'IMPÔT EN 2013

Les dividendes perçus par les actionnaires dont le domicile fiscal est en France sont imposables et sont soumis aux cotisations sociales (CSG/CRDS/RSA).

Deux choix s'offrent aux actionnaires concernant l'imposition des dividendes d'actions versés en 2012.

1. Le régime commun : choix le plus courant

Ce choix ouvre droit à un abattement de 40 % annuel et non plafonné.

A noter : L'abattement fixe, annuel et global de 3 050 euros pour un couple et 1 525 euros pour une personne seule est supprimé à partir de 2012.

2. Le Prélèvement Libératoire Forfaitaire (PLF) :

régime optionnel à indiquer à vos teneurs de comptes

Vous ne bénéficiez pas de l'abattement mentionné ci-dessus. Pour les revenus 2012, le taux du PFL est de 21 % pour les revenus des dividendes. Avant de retenir ce choix, vérifiez qu'il est avantageux au regard de votre situation personnelle.

■ Imposition des plus-values de cession

pour les revenus 2012

DÉCLARATION D'IMPÔT EN 2013

Les plus-values de cession d'actions sont taxables à l'impôt sur le revenu (IR) comme aux prélèvements sociaux quel que soit le montant des cessions réalisées durant l'année par le foyer fiscal. Ainsi, dès le premier euro de cession, l'ensemble des plus-values réalisées en 2012 est imposé au taux global d'imposition de 39,5 % (c'est-à-dire impôt sur le revenu de 24 % + prélèvements sociaux de 15,50 %).

Les moins-values de cessions subies depuis le 1er janvier 2003, peuvent être déduites des plus-values de même nature réalisées au cours de l'année de cession ou des 10 années suivantes. Cette possibilité est désormais ouverte dès le premier euro de cession pour les moins-values nettes constatées à partir de 2012.



BON À SAVOIR

Impôt de solidarité sur la fortune (ISF)

Vous avez le choix de prendre en compte soit le cours de clôture au 31 décembre, soit la moyenne des cours de clôture des 30 dernières séances de bourse de l'année.

Les informations délivrées ci-dessus sont fournies à titres indicatif. Elles ne détaillent pas la réglementation spécifique qui peut s'appliquer à votre cas particulier et ne sauraient donc constituer un conseil juridique ou fiscal, un avis ou une recommandation de la part de Technip. Nous vous recommandons de vous rapprocher de votre établissement financier pour de plus amples informations.





DEVENIR ACTIONNAIRE

■ Les comptes titres

Vous pouvez détenir des actions Technip sous trois formes distinctes : le porteur, le nominatif administré ou le nominatif pur.

Différence entre une action au porteur, au nominatif administré et au nominatif pur

Les titres Technip, peuvent être détenus soit « au porteur » (gérés par votre banque ou votre intermédiaire financier) soit « au nominatif ». Dans ce dernier cas, les actions sont détenues par la Société Générale, la banque qui gère les titres de la société Technip. Il y a deux formes de nominatif :

- soit Technip détient et gère directement les titres : c'est le nominatif pur,
- soit les titres sont inscrits chez Technip, mais c'est la banque choisie par l'actionnaire qui en assure la gestion : c'est le nominatif administré.

	NOMINATIF PUR	NOMINATIF ADMINISTRÉ	PORTEUR
Lieu de conservation	Société Générale	Votre intermédiaire financier	
Frais de garde et de gestion	Gratuité des frais de garde et des frais de gestion courante	Variables selon les tarifs de votre intermédiaire financier	
Convocation à l'Assemblée Générale	L'avis de convocation vous est automatiquement adressé par lettre		Contactez votre intermédiaire financier
Admission à l'Assemblée	Sur présentation de votre carte d'admission		Sur présentation de votre carte d'admission ou attestation de position validée par votre banque à quelques jours de la date de l'AG
Ordres de bourse	À transmettre à la Société Générale	À transmettre à votre intermédiaire financier	
Déclarations fiscales annuelles	Vous recevez de la Société Générale un imprimé fiscal spécifique pour déclarer les dividendes perçus et les plus-values de cession	Votre intermédiaire financier vous adresse un imprimé fiscal regroupant toutes les opérations de votre compte-titres et pour les plus-values de cession	
Inscription dans un PEA	Déconseillée en raison d'une gestion complexe qui implique à la fois la banque teneur de compte du PEA et la société Technip au sein du nominatif pur	Possible	Oui



■ Les avantages du nominatif pur chez Technip

- La **gratuité** des droits de garde
- Des **frais de courtage avantageux** : 0,30 % avec un minimum de 9 euros pour les ordres transmis par tout moyen (téléphone, fax ou courrier) sauf Internet et 0,25 % sans minimum pour les ordres saisis par Internet
- Une **convocation personnelle** à l'Assemblée Générale
- Le **droit de vote double** au-delà de deux ans de détention en continu
- Une **réception directe** du dividende
- Un **accès direct à votre compte** via un site Internet sécurisé
- Envoi de la **lettre aux actionnaires** à votre domicile
- Invitation aux **conférences thématiques** à notre siège et aux réunions en province

■ Comment acheter directement des actions au nominatif pur ?

Si vous souhaitez ouvrir un compte au nominatif pur auprès de la Société Générale, il vous suffit d'en faire la demande directement en adressant un courrier à l'adresse suivante :

Service aux Émetteurs de la Société Générale

32, rue du Champ-de-Tir – CS 30812

44308 Nantes CEDEX 3 – France

Ou par fax au **+33 (0)2 51 85 53 42**

Ou par téléphone au **+33 (0)2 51 85 67 89**

■ Comment transférer mes actions du porteur au nominatif pur ?

Si vous détenez déjà des actions Technip au porteur, vous pouvez demander le transfert de vos actions au nominatif pur ou leur inscription au nominatif administré à votre intermédiaire financier **en remplissant un formulaire que vous trouverez sur le site Internet** de Technip, rubrique Investisseurs>Devenir Actionnaires>Actionnaires Individuels.

Vous pouvez également contacter le département Relations Actionnaires Individuels :

- par téléphone au **+33 (0)1 47 78 66 75**
- ou par e-mail : **actionnaires@technip.com**.

BON À SAVOIR

Le nominatif pur est avantageux pour des personnes qui n'effectuent pas de transactions fréquentes. Si l'actionnaire est au nominatif pur pour l'ensemble de son portefeuille titres, il recevra autant de relevés que de comptes-titres nominatifs.



MAINTENIR LE CONTACT

Nous attachons une grande importance à procurer à nos actionnaires une information régulière afin de leur permettre de suivre l'actualité et le développement du Groupe. Dans ce but, plusieurs supports et moyens d'information à l'attention des actionnaires ont été mis en place.

■ Documents d'information

- Le Rapport d'activité et de développement durable qui présente Technip, ses activités, ses chiffres clés et sa stratégie.
- Le Document de référence est établi au titre d'un exercice afin de communiquer les éléments d'information détaillée sur l'activité de la société, sa situation financière et ses perspectives.
- Le présent Guide de l'actionnaire qui a pour objectif de vous donner des informations pratiques sur Technip et sur sa politique actionnariale.

Pour recevoir les documents mentionnés ci-dessus, vous devez vous adresser au département Relations Actionnaires Individuels.

- La Lettre aux actionnaires qui paraît à chaque publication des résultats trimestriels. Elle présente les chiffres clés du trimestre, apporte un éclairage sur l'activité de Technip et son implication en matière de développement durable à travers les projets en cours.
- Le Passeport Technip qui présente de façon succincte les principales informations sur le Groupe, ses activités et ses données financières.

■ Un site Internet repensé et dédié aux actionnaires

Le site Internet de Technip vous donne accès à différentes rubriques :

- Une rubrique Relations Investisseurs qui propose de l'information et de la documentation sur les résultats financiers. Il est possible de suivre certaines conférences analystes en direct ou en différé. Vous y trouverez également le cours du titre, l'agenda financier, les communiqués de presse, un outil pour calculer la performance de l'action et un site mobile.
- Une sous-rubrique Actionnaires Individuels est réservée aux actionnaires individuels. Cette dernière a fait l'objet d'une refonte en début d'année afin de permettre aux actionnaires d'avoir accès à plus d'informations pratiques sur le Groupe, la gestion de leur portefeuille et les animations organisées par Technip pour ses actionnaires. Vous y trouverez entre autres le tableau de bord de l'actionnaire, de nombreuses publications à votre attention ainsi qu'un lexique et une foire aux questions.



BON À SAVOIR

Vous pouvez recevoir automatiquement par e-mail, les communiqués de presse de Technip en vous inscrivant sur l'onglet de droite « liste de diffusion » présent sur toutes les pages du site Internet



PARTAGER DES MOMENTS PRIVILEGIÉS

Transparence, écoute et dialogue sont les maîtres mots qui guident la relation de Technip avec ses actionnaires. Pour renforcer cette relation et permettre à nos actionnaires de mieux connaître nos activités et métiers, nous nous efforçons de multiplier les occasions d'échange, de dialogue et d'information : conférences thématiques, visites de sites...

■ Réunions d'actionnaires

Ces réunions représentent une opportunité pour nous d'aller à votre rencontre, au sein même de vos villes afin d'échanger sur Technip mais également recueillir vos avis et attentes.

Le calendrier de ces réunions est annoncé dans la lettre aux actionnaires mais également dans l'agenda de notre site Internet. Le 17 décembre 2012, une réunion d'actionnaires a été organisée à Strasbourg, en partenariat avec d'autres sociétés parapétrolières. Pascal Streit, Vice President Stratégies et Analyse de Marchés a présenté le Groupe, ses savoir-faire et ses projets emblématiques dans ses trois activités : Subsea, Offshore et Onshore. Plus de 250 personnes ont assisté à cette réunion et ont apprécié l'opportunité de partager leurs points de vue avec l'équipe de Technip.

■ Conférences thématiques

À la demande de nombreux actionnaires, nous avons démarré en 2011 un cycle dynamique de conférences sur nos activités et métiers. Ces dernières vous permettent de mieux cerner les activités et métiers qui composent Technip mais également nos développements stratégiques tels que les acquisitions ou les alliances.

En 2012, deux conférences ont été organisées au siège de Technip à Paris et présentées par des hauts responsables, expert dans leur domaine.

Janvier : construction d'une usine

La première conférence de 2012 a porté sur la construction d'une usine. Elle a permis aux actionnaires d'en savoir plus sur les défis de l'ingénierie et sur les moyens mis en œuvre par Technip pour y répondre, notamment sur la nécessité des simulations et du virtuel.

Juillet : l'éolien en mer au cœur des énergies renouvelables

Plus de 50 actionnaires ont eu l'occasion de découvrir le secteur des énergies renouvelables et comprendre l'intérêt de l'activité Offshore Wind (éolien en mer) pour Technip.

■ Salon Actionaria

Les 23 et 24 novembre 2012, Technip était présent au Salon Actionaria à Paris. Ce salon dédié aux actionnaires individuels leur permet de rencontrer l'ensemble des acteurs des marchés boursiers, et de s'informer directement auprès des sociétés cotées comme la nôtre. Compte tenu de la bonne performance financière de Technip durant ces dernières années, et suite aux recommandations dont nous avons bénéficiées lors des conférences d'actionnaires sur le salon, notre stand a connu un vif succès ! Près de 1 000 visiteurs sont venus rencontrer notre équipe composée de plusieurs hauts responsables mobilisés pour l'évènement. Lors de l'Agora des Présidents qui s'est tenue dans l'après-midi du 23 novembre, Thierry Pilenko, Président-Directeur Général, a donné une interview suivie en direct par plus de 200 personnes. Ce fut l'occasion pour lui de faire passer à nos actionnaires ses messages clés dont celui d'une stratégie de croissance rentable et durable.



BON À SAVOIR

Vous pouvez visualiser la vidéo de l'interview sur notre site Internet : Investisseurs > Actionnaires Individuels > Technip & Vous > Salon Actionaria

■ Visites de site

Nous avons continué notre programme de visites d'un de nos sites industriels plébiscitées par nos actionnaires. En effet, un groupe d'actionnaires individuels de Technip a visité en octobre 2012, le site de Flexi France, l'une des quatre usines de fabrication de flexibles du Groupe, située au Trait en Normandie.

La visite guidée était précédée d'une conférence présentant le Groupe et ses performances financières avec un focus sur les résultats du troisième trimestre, puis les technologies à haute valeur ajoutée et le savoir-faire de Flexi France. Les visiteurs ont apprécié la journée, qui s'est terminée par la découverte de la chaîne de fabrication des flexibles et une rencontre avec les équipes de Flexi France.

À VOUS LA PAROLE

“ J'ai été très content de cette visite. J'avais déjà eu l'occasion de découvrir Technip à travers différents films, mais une fois sur le terrain, on se rend bien mieux compte des choses. J'ai beaucoup apprécié



le gigantisme de l'usine et des bobines, mais également toute la technologie et le travail qu'il y a derrière, qui d'ailleurs nous a été bien détaillé tout au long de la visite.

M. Perrin

“ J'ai beaucoup aimé la présentation théorique qui a précédé la visite, elle m'a aidé à mieux comprendre en pratique comment fonctionne un flexible. J'ai



maintenant une idée globale. Cependant, étant plutôt une financière, je n'ai pas tout compris de la partie technologique mais cela n'en reste pas moins intéressant. De plus, nous avons bénéficié d'un très bon accueil.

Mme Gondcaille



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2012, UN TEMPS FORT

Chaque année, l'Assemblée Générale marque le point d'orgue de la relation avec nos actionnaires.

Les équipes Juridique et Relations Actionnaires Individuels de Technip préparent ensemble cet événement majeur. L'Assemblée Générale est l'occasion pour chaque participant de s'adresser directement aux membres du Comité Exécutif et de leur poser des questions à l'issue des présentations. Les actionnaires sont ensuite invités à voter, ce qui leur permet de participer aux prises de décisions et de s'impliquer dans la vie de la société.

1 319

Actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance

62,28 %

Quorum atteint

111 408 439

Nombre d'actions composant le capital au 26 avril 2012

100 %

Des résolutions adoptées

■ L'avis de convocation

Les actionnaires au nominatif pur et administré reçoivent directement à leur domicile l'avis de convocation et le formulaire de vote. Les actionnaires au porteur qui souhaitent participer à l'Assemblée Générale doivent en faire la demande à leur intermédiaire financier.

■ Comment participer ?

Participer à l'Assemblée Générale est un droit pour tous les actionnaires de Technip. Vous pouvez soit assister personnellement à l'Assemblée Générale, soit donner votre pouvoir au Président, soit vous faire représenter, soit voter par correspondance. Le droit de participer à l'Assemblée Générale est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée.

■ Formulaire de vote

■ Vos actions sont au nominatif

Vous devez retourner le formulaire de vote qui vous a été envoyé à votre domicile complété par votre choix, dûment daté et signé à l'aide de l'enveloppe jointe.

■ Vos actions sont au porteur

Vous devez contacter votre intermédiaire financier qui vous procurera le formulaire de vote. Ce formulaire, complété par votre choix, dûment daté et signé, et complété de vos nom, prénom et adresse sera à retourner à votre intermédiaire financier qui se chargera de le faire parvenir à la Société Générale, accompagné de l'attestation de participation justifiant la détention de vos titres.

■ L'AG 2012 de Technip primée



Prix Spécial du Jury dans le cadre du Grand Prix de l'AG 2012

Technip a reçu le Prix Spécial du Jury dans le cadre du Grand Prix de l'Assemblée Générale (AG) 2012 du CAC 40. Ce prix récompense les entreprises pour l'organisation de leur AG en fonction de plusieurs critères définis par un jury. Technip, dont l'appréciation a fortement progressé par rapport à 2011, a été récompensé pour la présentation de son business model et la clarté des informations opérationnelles fournies.

Durant la cérémonie de remise du trophée, John Harrison, General Counsel du Groupe, a déclaré : « Avant chaque AG nous rencontrons un grand nombre de nos actionnaires. Ceci nous permet de connaître leurs attentes et de construire le contenu de notre AG dans l'intérêt de tous ».

📄 BON À SAVOIR

Vous pouvez prendre connaissance de l'ensemble des documents relatifs à l'Assemblée Générale sur notre site Internet

- > Investisseurs
- > Actionnaires Individuels
- > Assemblée Générale



📄 BON À SAVOIR

Vous pouvez adresser vos questions écrites en lien avec l'ordre du jour, au plus tard quatre jours ouvrés avant l'Assemblée Générale soit :

- **par lettre recommandée à Technip**
Secrétariat du Conseil
89, avenue de la Grande Armée
75116 Paris
- **à l'adresse mail suivante**
assemblee.generale.actionnaires@technip.com.

Vos questions doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte si vous détenez des actions au porteur.



LEXIQUE

ACTION

Titre négociable représentant une fraction du capital de la société. L'action confère à son titulaire, l'actionnaire, le titre d'associé et lui donne certains droits.

AMF

L'Autorité des Marchés Financiers est l'organisme public chargé de fixer les règles de fonctionnement et de déontologie des marchés, de les surveiller et de protéger les investisseurs et actionnaires.

AUTOCONTRÔLE

Quote-part des actions composant le capital d'une société, détenues de manière directe ou indirecte par la société émettrice.

BNPA (BÉNÉFICE NET PAR ACTION)

C'est un indicateur financier qui correspond au résultat net divisé par le nombre d'actions en circulation.

CAC 40

Lancé le 1er janvier 1988 avec une base fixée à 1 000 points le 31 décembre 1987, le CAC 40 est le baromètre de l'évolution des actions françaises et étrangères. Cet indice est une moyenne pondérée du cours de 40 valeurs choisies parmi les 100 premières capitalisations boursières françaises, c'est-à-dire que chaque titre a un poids relatif à la valeur boursière de l'ensemble de la société. Plus la société a une taille importante, plus son évolution a une influence sur l'indice.

CAPITALISATION BOURSIÈRE

Valeur donnée par le marché à une société, à un instant donné. Cette valeur est égale au cours de bourse multiplié par le nombre d'actions.

CODE ISIN

Numéro d'identification de titres cotés en bourse. Le code ISIN de Technip est FR0000131708.

DIVIDENDE

Part du bénéfice net de la société distribuée aux actionnaires. Son montant est voté par les actionnaires en Assemblée Générale, après approbation des comptes annuels et affectation du résultat proposée par le Conseil d'Administration.



INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

Les investisseurs institutionnels sont des entreprises, organismes publics ou compagnies d'assurance dont une partie de l'activité est axée sur l'investissement en valeurs mobilières et particulièrement en actions de sociétés cotées.

NYSE EURONEXT

Première Bourse paneuropéenne résultant de la fusion des Bourses d'Amsterdam, de Bruxelles, de Lisbonne et de Paris, Euronext est une société de droit néerlandais. Pour des raisons d'ordre réglementaire (notamment en matière de listing et d'OPA/OPE), les quatre entreprises de marché, désormais filiales à 100 % d'Euronext NV et rebaptisées Euronext Amsterdam, Euronext Bruxelles, Euronext Lisbonne et Euronext Paris, subsistent. Euronext NV possède également 100 % d'Euronext Liffe, dédié aux marchés dérivés.

OTC (OVER THE COUNTER) /ADR (AMERICAN DEPOSITARY RECEIPTS)

L'action Technip est cotée sur le marché hors cote américaine (OTC) en tant qu'ADR. Une action Technip est équivalente à quatre ADR.

PER (PRICE EARNING RATIO)

C'est le rapport entre le cours de l'action et le résultat net par action. Il permet de mesurer combien de fois le cours de l'action capitalise le résultat.

PLUS-VALUE

Gain obtenu sur la vente d'un titre, correspondant à l'écart entre sa valeur de cession et sa valeur d'acquisition.

QUORUM

Pourcentage minimum d'actions présentes ou représentées et ayant le droit de vote nécessaire pour que l'Assemblée Générale puisse valablement se tenir et délibérer.

RENDEMENT

Ratio correspondant au rapport entre le dividende par action et le cours de bourse de l'action.

RÉSULTAT NET

Bénéfice ou perte de l'entreprise obtenu par addition au résultat opérationnel courant des autres produits et charges opérationnels, du résultat financier, du résultat des sociétés mises en équivalence, du résultat des activités abandonnées et par déduction des impôts sur les sociétés.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

Différence entre le chiffre d'affaires et les coûts liés à la fabrication des produits, à leur distribution, à leur vente et aux amortissements des investissements de l'entreprise. C'est un indicateur de la capacité de l'entreprise à dégager la marge nécessaire à son exploitation et à son développement.

SRD (SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ)

Les titres français doivent être aujourd'hui réglés et livrés au comptant. L'investisseur qui ne souhaite pas régler immédiatement peut le faire à condition de passer un ordre SRD, avec l'accord de son intermédiaire, sans disposer du montant correspondant au moment de la passation de l'ordre, montant qui devra en revanche être disponible le jour de la liquidation.

DJSI (INDICE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DOW JONES)

Créé en 1999, les indices DJSI européens et mondiaux ont été les premiers à établir un classement des entreprises réalisant les meilleures performances dans les domaines économiques, environnementaux et sociaux du développement durable.

DROITS DE GARDE

Frais prélevés par l'intermédiaire financier pour la tenue du compte titres. Ils représentent généralement un pourcentage du portefeuille ou un forfait par ligne détenue. Si vos titres sont inscrits au nominatif pur, les frais de garde sont pris en charge par Technip.



VOTRE AGENDA 2013



2013

21 FÉVRIER



Publication
des résultats annuels
2012

25 AVRIL



15h00 :
**Assemblée Générale
des actionnaires**
Centre Marceau
12, avenue Marceau
75008 Paris

Publication des résultats
du 1^{er} trimestre 2013

25 JUILLET



Publication
des résultats
du 2^e trimestre
2013

31 OCTOBRE



Publication
des résultats
du 3^e trimestre
2013

22 & 23 NOVEMBRE



Salon Actionaria
à Paris

VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS

Stella Fumey

Responsable des Relations Actionnaires Individuels

Tél. : + 33 (0)1 47 78 66 75

E-mail : actionnaires@technip.com

Kimberly Stewart

Directrice des Relations Investisseurs

Tél. : + 33 (0)1 47 78 66 74

E-mail : investor-relations@technip.com



La version numérique de ce document est conforme aux normes pour l'accessibilité des contenus du Web, les WCAG 2.0, et certifié ISO 14289-1. Son ergonomie permet aux handicapés moteurs de naviguer à travers ce PDF à l'aide de commandes clavier. Accessible aux déficients visuels, il a été balisé de façon à être retranscrit vocalement par les lecteurs d'écran, dans son intégralité, et ce à partir de n'importe quel support numérique. Il comporte par ailleurs une vocalisation intégrée, qui apporte un confort de lecture qui profite à tous. Enfin, il a été testé de manière exhaustive et validé par un expert non-voyant.

Directeur de la publication : Christophe Bélorgeot

Rédacteur en chef : Stella Fumey

Ce document est édité par le Département Communication Groupe.

Il peut être consulté et téléchargé sur le site Internet de Technip :

www.technip.com Investisseurs Actionnaires Individuels

Ce document est imprimé sur du papier fabriqué à base de fibres provenant de forêts gérées de manière durable et équitable.

Conception et réalisation :  Butterfly

Date de publication : Mars 2013.

Technip

Département Relations Actionnaires Individuels
89, avenue de la Grande Armée
75116 Paris – France
E-mail : actionnaires@technip.com
www.technip.com

Technip
*take it further.**

* toujours plus loin



Crédits photos : Photothèque Technip (T-Gonzales / A. Brum) - Magnum pour Technip (H. Gruyaert / P. Zachmann) - Avril 2013